

ÉTHYLOTEST ANTI-DÉMARRAGE

AL-100

v 1.0 FR

Configuration application judiciaire en

France

Manuel d'utilisation
avec carnet d'entretien



Table des matières

Généralités concernant l'éthylotest antidémarrage	3
Description du produit.....	4
Interface utilisateur	5
Informations affichées.....	5
Procédure de démarrage	7
Paramétrage de l'appareil	8
Test aléatoire en route	8
Etalonnage annuelle	Erreur ! Signet non défini.
Maintenance.....	9
Démontage	10
Élimination des déchets.....	10
Accessoires	10
Informations relatives à l'entretien	11
Historique d'entretien	12

Généralités concernant l'éthylotest Anti-Démarrage AL-100

Ce dispositif de verrouillage par éthylotest est conçu pour la sécurité des transports ; on l'appelle aussi E.A.D – Ethylotest Antidémarrage judiciaire.

L'éthylotest antidémarrage est destiné à mesurer l'alcool dans l'haleine humaine. Il est installé de telle sorte que le véhicule ne peut démarrer que si la teneur en alcool mesurée dans l'air expiré par le conducteur est inférieure au niveau fixé par la loi du pays concerné.

Le souffle test s'effectue en soufflant environ 1 litre d'air dans l'appareil, ce qui permet d'exhaler de l'air pulmonaire profond reflétant la concentration d'alcool dans le sang. Si le volume de l'échantillon est inférieur au minimum, l'air ambiant est mélangé à l'air inhalé, le test est donc faussé et vous devrez resouffler.

L'installation de l'éthylotest antidémarrage ne peut être effectué que par un installateur agréé par Dignita et qualifié par l'UTAC ou le LNE qui respecte scrupuleusement les règles d'installation en vigueur, conformément aux dispositions nationales. Une installation réalisée par un installateur non agréé risque de compromettre les caractéristiques et la sécurité du véhicule et d'annuler la garantie du produit.

L'entretien du dispositif antidémarrage ne peut être effectué que dans un centre agréé qualifié par l'UTAC ou LNE et celui-ci doit être formé par Dignita.

Garantie conformément au contrat. La garantie ne s'applique pas si le scellement du dispositif est rompu par une personne non agréée ou si l'entretien régulier n'est pas effectué.

Important !

- En aucun cas, des modifications susceptibles de compromettre le fonctionnement du dispositif ou celui du véhicule ne doivent être apportées au dispositif.
- Il incombe au propriétaire d'indiquer qu'un éthylotest antidémarrage est installé dans le véhicule lors de toute intervention d'entretien ou de réparation du véhicule.

Caractéristiques techniques

Ce dispositif antidémarrage est destiné à un usage sur des **véhicules dans le cadre de la Loppsi 2**.

Technologie : L'Éthylotest Anti-Démarrage AL-100 de Dignita utilise une technologie de pile à combustible et est spécifiquement conçu pour détecter l'alcool. Il se compose d'un combiné et d'une unité centrale. L'unité centrale est connecté au circuit d'alimentation et coupe le circuit de démarrage du véhicule.

Consommation : L'EAD a une consommation d'énergie inférieure à 1 mA en mode veille et inférieure à 2A en fonctionnement.

Plage de température : La plage de température de fonctionnement va de -40 °C à + 85 °C. La période de préchauffage au démarrage varie de 0 à 2 minutes selon la température ambiante.

Tension d'alimentation : Pour tous les véhicules dotés d'une alimentation 12V ou 24V. Il est important que la batterie du véhicule soit en bon état pour assurer le bon fonctionnement du dispositif antidémarrage. En cas de système d'alimentation différent, veuillez contacter l'assistance technique.

Détection de l'alcool et événements : La détection de l'alcool se fait dans le combiné mais les événements sont tous enregistrés à la fois dans le combiné et dans l'unité centrale.

Embouts buccaux : L'appareil est livré neuf avec 10 embouts buccaux. Pour plus de détails sur les accessoires disponibles, consultez la section « Accessoires ».

Conformité : Le Dignita AL-100 est conforme aux exigences UTAC en matière d'Ethylotest Anti-Démarrage ayant mené à l'homologation par un PV. Voir PV sur le site internet de l'UTAC.

Garantie : La garantie du produit exposé s'applique si l'installation est réalisée conformément aux présentes instructions.

Interface utilisateur

Voici comment les instructions d'utilisation sont données au conducteur par le combiné.

Informations affichées



À l'ouverture de la porte ou à la mise sous contact, l'écran affiche :

1. « 'Initialisation. Veuillez patienter.», phase de préchauffage, 0-2 minutes.
2. « 'Prêt pour le test! Inspirer profondément et effectuer un souffle continu jusqu'au double bip..», prêt pour le test.
3. « 'Résultat du test validé.», si le test est validé.
4. « Echec du test.», si le test n'est pas validé.
5. « Moteur allumé. Bonne route!», s'affiche en continu après le démarrage du véhicule.
6. Une fois le contact coupé, le délai de démarrage libre s'affiche sous forme de compte à rebours.
7. Si le véhicule n'est pas démarré dans le délai de démarrage libre (2 minutes), l'écran s'éteint et l'éthylotest revient en mode blocage. Un nouveau test est requis.

Description des touches	Fonction
M	Touche MENU
↩	Confirme la sélection du menu.

Entrer et sortir du Menu = enfoncer la touche M pendant 3

secondes.

M = flèches rouges ← = flèches bleues

A penser avant de procéder au test :

L'éthylotest AL-100, doté d'une technologie de pile à combustible, est spécifiquement conçu pour détecter l'alcool.

- Éviter d'exposer l'appareil à d'autres substances comme la fumée, qui est susceptible d'altérer ou d'endommager la pile à combustible.
- Éviter les produits contenant de l'alcool, par exemple le liquide lave-glace, désinfectant et gel antibactérien pour les mains dans l'habitacle.
- Ingérer des substances contenant de l'alcool avant d'effectuer un test pourrait conduire à un test positif dont le résultat sera enregistré dans l'appareil et qui pourra entraîner un état de blocage du démarrage du véhicule.
- Ne pas exposer le capteur à de fortes concentrations d'alcool en buvant de l'alcool, en mangeant des aliments contenant de l'alcool (fruits mûrs, etc.) ou en se rinçant la bouche avec un rince-bouche alcoolisé juste avant le test. Nous recommandons de se rincer la bouche avec de l'eau ou de boire de l'eau avant de procéder au test.
- Utiliser des embouts buccaux personnels pour des raisons d'hygiène. Les embouts buccaux doivent être vérifiés et changés fréquemment afin de garantir le fonctionnement du dispositif.

Procédure de démarrage

1. Le dispositif antidémarrage du véhicule se « réveille » quand le contact est mis (ou lorsque la porte est déverrouillée/ouverte). La phase de préchauffage « **Initialisation. Veuillez patienter.** » démarre immédiatement et dure de 0 à 2 minutes. Ensuite, « **Prêt pour le test! Inspirer profondément et effectuer un souffle continu jusqu'au double bip.** » s'affiche. L'appareil est en attente de l'échantillon d'haleine.
2. Insérer un embout buccal sur le combiné.
3. Effectuer le test.

Prendre une grande inspiration et souffler modérément en continu dans l'embout pendant environ 6 secondes jusqu'à ce qu'un double bip retentisse, puis arrêter de souffler.



Souffle ----- (clic) « bip-bip »

4. Attendre le résultat. Si le résultat est validé, « **Résultat du test validé.** » clignote sur l'écran. Le démarrage du véhicule est possible pendant un certain délai après la validation du test, puis l'éthylotest se remet en mode blocage si le véhicule n'a pas démarré.
5. Un nouveau test peut maintenant être effectué en appuyant sur **Enter** « **↵** ».
6. Après le démarrage du véhicule, l'écran indique « **Moteur allumé. Bonne route!** ».

Si le test n'est **pas validé (détection d'alcool)**, « **Echec du test.** » s'affiche à l'écran et un signal sonore retentit pendant 15 secondes. L'éthylotest se verrouille alors pendant une minute avant qu'un nouveau test puisse être effectué, le compte à rebours en secondes s'affiche sur l'écran.

N.B. Cette évènement est enregistrée dans le journal de l'appareil

Paramétrage de l'appareil

Le dispositif AL-100 est paramétré selon les programmes judiciaires en vigueur sur le territoire français :

- Période de démarrage : après un test effectué sans détection d'alcool dans l'échantillon d'haleine au-delà du taux autorisé, le véhicule peut être démarré pendant une période de deux minutes.
- Echec au test (échantillon d'haleine avec alcool détecté au delà du seuil en vigueur) : le véhicule ne pourra pas démarrer et un nouveau test sera demandé après une période d'une minute.
- Mémoire de l'appareil : tous les événements relatifs à l'utilisation de l'appareil et du véhicule sont enregistrés dans l'appareil (tests positifs, test négatifs, démarrage du véhicule, test non effectué...).
- Période de redémarrage : Après un arrêt du moteur pendant plus de 10 secondes, celui-ci peut être redémarré sans effectuer de tests pendant un période de deux minutes.

Test aléatoire en route

Entre 5 et 30 minutes après le démarrage du véhicule, l'appareil va émettre un signal sonore et demander d'effectuer un nouveau test. Le conducteur dispose alors de 20 minutes pour se garer, couper le moteur et effectuer le test aléatoire. Si le test n'est pas effectué, l'appareil va redemander un nouveau test sous un délai de 20 minutes.

Si ce nouveau test aléatoire n'est pas effectué, l'appareil **entrera dans un état de blocage au premier arrêt du moteur et le véhicule devra être remorqué au frais du conducteur dans un garage autorisé.**

Si le test effectué est négatif (alcool non détecté), le véhicule peut être redémarré. Si le test effectué est positif, l'appareil va demander un nouveau test dans un délai de 1 minute jusqu'à ce qu'un test négatif soit fourni.

N.B : Tous ces événements sont enregistrés dans la mémoire de l'appareil

Compte à rebours de démarrage

Lors d'un compte à rebours de redémarrage, si à l'écran il reste 30 secondes, il est préférable de laisser celui-ci se terminer et de resouffler pour redémarrer votre véhicule. **En effet, il y a un risque que le redémarrage soit effectué après le temps imparti et que ce démarrage soit considéré comme une violation et entraîne le blocage total du véhicule.**

Étalonnage annuel

L'éthylotest doit être vérifié et étalonné dans les délais prescrits à partir de la première date d'installation **tous les ans**.

Lors de la mise en service du dispositif, les jours restants jusqu'à l'entretien s'affichent sous cette forme : « 365d ».

Il est possible de consulter manuellement le nombre de jours restants avant l'entretien dans le menu du combiné sous « r.SEr ».

Lorsque l'entretien approche (14 jours), l'appareil va rappeler l'entretien par un affichage à l'écran et par un signal sonore : « **X jours restants avant blocage. Réaliser Maintenance.** »

L'appareil doit être vérifié par un partenaire agréé Dignita et qualifié par l'UTAC pendant ce délai.

Si la date de maintenance obligatoire est dépassée, l'appareil affiche « **Date limite de maintenance dépassée. EAD verrouillé. Contacter le garage.** »

L'appareil entre alors dans un état de blocage et le véhicule doit être remorqué dans un garage agréé aux frais du conducteur.

Il est donc primordial de respecter la date d'étalonnage annuel.

Maintenance

L'entretien et le calibrage de AL-100 ne peuvent être effectués que par un centre d'entretien agréé par Dignita et qualifié par l'UTAC. Consulter le site

internet www.inodis.fr pour obtenir plus d'informations.

Ne pas nettoyer l'appareil avec des liquides, utiliser uniquement un chiffon jetable sec.

Démontage

Pour garantir le bon fonctionnement du véhicule, le démontage de l'éthylotest doit être effectué par un installateur agréé et formé au produit.

Élimination des déchets

Les instruments devant être éliminés doivent être traités conformément à la Directive européenne 2002/96/CE et à la législation nationale.

L'éthylotest Antidémarrage doit être déposé dans un centre de recyclage qui traite les déchets électroniques.

Accessoires

Les accessoires sont disponibles sur commande auprès de votre installateur agréé ou par Inodis (www.inodis.fr)

Désignation

Numéro d'article

Embouts buccaux pack de 10	DI9061
----------------------------	------------------------

Informations relatives à l'entretien

N° immat. du véhicule : _____

Date d'installation : __ / __ / ____

Centre d'entretien :

Adresse :

Téléphone :

Nom de l'installateur :

Contact

L'assistance technique ou le signalement des pannes pendant la journée se fait au centre d'entretien indiqué plus haut.

Le conducteur a pris connaissance du manuel d'utilisation

Signature de l'installateur : _____

Signature du conducteur : _____

Historique d'entretien

Date d'entretien : _____ - _____ - _____

Effectué par : _____

Centre installateur : _____

N° de qualification : _____

N° de téléphone : _____

Date d'entretien : _____ - _____ - _____

Effectué par : _____

Centre installateur : _____

N° de qualification : _____

N° de téléphone : _____

Date d'entretien : _____ - _____ - _____

Effectué par : _____

Centre installateur : _____

N° de qualification : _____

N° de téléphone : _____

Date d'entretien : _____ - _____ - _____

Effectué par : _____

Centre installateur : _____

N° de qualification : _____

N° de téléphone : _____

Date d'entretien : _____ - _____ - _____

Effectué par : _____

Centre installateur : _____

N° de qualification : _____

N° de téléphone : _____

Date d'entretien : _____ - _____ - _____

Effectué par : _____
Centre installateur : _____
N° de qualification UTAC : _____
N° de téléphone : _____

Date d'entretien : _____ - _____ - _____
Effectué par : _____
Centre installateur : _____
N° de qualification UTAC : _____
N° de téléphone : _____

Date d'entretien : _____ - _____ - _____
Effectué par : _____
Centre installateur : _____
N° de qualification UTAC : _____
N° de téléphone : _____

Date d'entretien : _____ - _____ - _____
Effectué par : _____
Centre installateur : _____
N° de qualification UTAC : _____
N° de téléphone : _____

Date d'entretien : _____ - _____ - _____
Effectué par : _____
Centre installateur : _____
N° de qualification UTAC : _____
N° de téléphone : _____

Ensemble sauvons des vies...



À propos de Dignita

Dignita est une entreprise suédoise fondée sur la connaissance et spécialisée dans les technologies, qui opère en Suède, en Norvège et en Finlande. Elle développe des produits et des services pour la sécurité dans les transports en relation avec l'alcool. Notre vision est « Ensemble sauvons des vies ». Grâce à l'utilisation de nos produits et services, le nombre de morts et de blessés peut être considérablement réduit sur les routes. Dignita fournit une assurance qualité qui permet aux professionnels comme aux particuliers de savoir s'ils peuvent conduire un véhicule en toute sécurité, conformément à la législation en vigueur en matière de consommation d'alcool au volant. Dignita est une entreprise qui se caractérise par un personnel ayant un haut niveau d'engagement et une longue expérience dans les domaines de la sécurité routière et de l'industrie automobile. Nous sommes plus que ravis de coopérer avec les grands constructeurs automobiles et propriétaires de flottes de véhicules, notamment lorsqu'il s'agit de transmettre des informations de nos éthylotests à d'autres systèmes informatiques. Nous sommes fiers que nos produits contribuent à la politique suédoise « Vision zéro » qui vise à réduire aux maximum le nombre de morts et de blessés graves dans les accidents de la route. Nos produits ont fait l'objet d'un développement bénéficiant d'une assurance de la qualité et sont certifiés selon la norme Cenelec au sein de l'UE par des tests approfondis au MHF Test Lab.

www.dignita.com